



**Visite technique dans le Parc naturel régional des Grands Causses
du 13 au 15 juin 2025**

**30 ans d'études hydrogéologiques (connaissance, gestion et protection de la
ressource karstique au service d'un meilleur aménagement du territoire)**

Excursion organisée conjointement par le CFH et l'AHSP
Avec la participation de membres de l'AFK (Association Française de Karstologie)

1 - CONTEXTE

Du **jeudi 12 au soir au dimanche 15 juin 2025**, l'AHSP et le CFH¹ s'associent pour coordonner 3 journées scientifiques sur le Parc naturel régional des Grands Causses, qui fête cette année ses 30 ans. L'objectif de ces journées est de présenter une synthèse des études sur la connaissance, la gestion et la protection de la ressource karstique. La communauté des karstologues de l'AFK sera présente pour des regards croisés avec les hydrogéologues.

Une des spécificités du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses est sa richesse en eau souterraine. En effet, malgré des paysages parfois un peu arides, les Grands Causses cachent en leur sein une ressource inestimable.

Cette eau souterraine souvent méconnue car non visible fait l'objet de toutes les attentions depuis 30 ans. Le Parc naturel régional des Grands Causses est caractérisé par son domaine karstique : 65 % du territoire du Parc est concerné par des zones calcaires karstiques. Ce domaine calcaire remarquable est constitué essentiellement par les Grands Causses : Causse du Larzac, Causse Noir, Causse du Masegros, Causse de Sévérac, Causse du Guilhaumard ; et de façon moins importante par les avants-causses : Causse Rouge, Causse de Saint-Affrique.

Ces grands massifs calcaires renferment en leur sein d'importantes réserves d'eau qui jouent un rôle capital dans le développement économique et touristique de la région. Ces réserves ont été estimées à environ 250 millions de m³ sur le territoire du Parc (500 millions pour tous les Grands Causses) et elles sont utilisées pour l'alimentation en eau potable des habitants, l'irrigation, l'hydroélectricité et les piscicultures. A titre de comparaison, le volume d'eau contenu dans les barrages du Lévézou voisin est d'environ 205 millions de m³. Ces réserves contribuent à l'alimentation des rivières et donc aux activités qui y sont liées : pêche, activités nautiques et de loisirs. Sans ces réserves d'eau souterraine, pas de cours d'eau, pas d'économie locale.

1

AFK : Association Française de Karstologie
AHSP : Association des Hydrogéologues de Service Public
CFH : Comité Français d'Hydrogéologie (comité français de l'Association Internationale des Hydrogéologues)
PNRGC : Parc Naturel Régional des Grands Causses



Parmi les thématiques et sujets qui seront abordés, on peut citer :

Connaissances des aquifères karstiques des Grands Causses

- Présentation des résultats des dernières études
- Carte de synthèse géologique et hydrogéologique des Grands Causses : 30 ans de données
- Intérêt d'un réseau de stations hydrométriques
- Géomorphologie karstique : lacs éphémères, dolines ou Maar
- Apport de la plongée spéléologique à la connaissance karstique

Gestion quantitative et protection des ressources en eau

- Prise en compte dans les documents de planification (SAGE, SCOT)
- Actions sur les périmètres de protection et l'assainissement
- Problématique des bassins de décantation autoroutiers
- Barrage souterrain et stockage d'eau dans le karst

L'excursion sera limitée à 80 personnes, et les inscriptions ouvertes aux membres du CFH-AIH et de l'AHSP.

Jour 1 : Causse du Larzac
Causse Noir
AG du CFH

Jour 2 : Causse du Larzac
Causse de Sauveterre
Causse Méjean
Causse Rouge

Jour 3 : Les Canalettes du Larzac
Grotte de Labelil



2 - Programme détaillé

Vendredi 13 juin 2025

8h00 Accueil par le Directeur ou le Président du Parc

8h30 - 9h15 **Jardin du domaine de Saint-Estève**
Histoire géologique des Causses
Pierre VERGELY, Comité Scientifique du PNRGC

L'architecture des Grands Causses est née d'une histoire sédimentaire mésozoïque simple, bouleversée par des événements tectoniques relativement modestes au Cénozoïque et modelée par une dynamique récente Miocène (?) - Pliocène et Quaternaire qui en a donné le paysage actuel. Seront abordés lors de cet arrêt le cadre structural, l'histoire tectonique des Grands Causses ainsi que la géodynamique.

Causse du Larzac

10h00-12h00 **Arrêt à la source de l'Esperelle - Vallée de la Dourbie**
Intérêt d'un réseau de stations hydrométriques - appropriation par les partenaires.
Laurent DANNEVILLE et Christophe APOLIT, PNRGC

La gestion des réseaux quantitatifs et qualitatifs des eaux souterraines est une action pluriannuelle qui a débuté dès 2001 (depuis 24 ans). Des données existent à partir de 1990 pour quelques stations du réseau quantitatif. C'est à la suite des études hydrogéologiques (Causse du Larzac, Causse Rouge, Causse de Sauveterre, avant-causses du Saint-Affricain et Plateau du Guilhaumard) que le Parc a mis en place sur son territoire un réseau de stations de mesures des principales sources captées et non captées afin de mieux connaître la ressource en eau.



SAGE Tarn amont : apport de la connaissance des études hydrogéologiques au contrat de rivière, cyanobactéries)

Céline DELAGNES, Directrice du SM BVTA et Stéphanie BRAUD, Chargée de mission « usages de l'eau »

12h30 **Repas sur la bordure du Causse Noir**

Causse Noir

14h00-15h30 **Arrêt à définir sur le Causse Noir**

Présentation karstologique, morphologique, géologique et hydrogéologique du Causse Noir à travers les études menées par le PNRGC
Fabrice REY (AQUIFERE), Christophe SUBIAS (ANTEA), Hubert CAMUS (CENOTE) et Philippe COMBES (GEOTER)

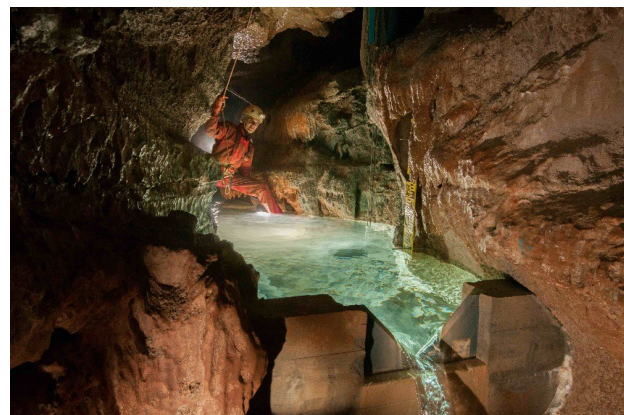
L'étude hydrogéologique du Causse Noir a été menée de 2016 à 2019 par le PNRGC. Les résultats de cette étude ont abouti à proposer un découpage du Causse Noir en 5 secteurs géographiques, chacun caractérisé par des modes de fonctionnement hydrogéologiques distincts. Ces 5 zones présentent des modalités d'infiltration spécifiques qui vont jouer un rôle majeur dans le fonctionnement hydrodynamique des aquifères.



16h00-16h30 **Arrêt au droit de l'aven de la Tride**

Présentation du SIAEP du Causse Noir - Stéphane GREMAIN, Président du SIAEP du Causse Noir
Exemple d'un barrage souterrain karstique : barrage de l'aven de la Tride (SIAEP du Causse Noir) - Vincent DURAND, ANTEA

Afin de sécuriser son alimentation en eau potable, le SIAEP du Causse Noir envisage de capter une rivière souterraine reconnue par les Groupes Spéléologiques locaux à l'Aven de La Tride. Cet arrêt permettra de présenter la faisabilité de recaptage de la rivière de la Tride.



Départ 16h30 Retour au Domaine de Saint Estève, Millau

17h00 Assemblée Générale du CFH

20h00 Repas

Soirée : Présentation de la carte de synthèse hydrogéologique des Grands Causses : 30 ans de données vulgarisées



Samedi 14 juin 2025

Causse du Larzac

8h00 – 9h00 **En salle, au domaine de Saint Estève**
Actions liées à l'eau dans un Parc - Laurent DANNEVILLE, PNRGC

Le karst et sa vulnérabilité, les programmes de connaissance, de protection (assainissement, périmètres de protection) et de gestion.
Implication pour les documents d'urbanisme - Arnaud SANCET, pôle aménagement du PNRGC

9h30 – 10h30 **Arrêt sur un bassin de décantation à la Cavalerie**

Problématique des bassins de décantation de l'A75 - Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL de la DIR, Laurent DANNEVILLE, Christophe APOLIT, PNRGC

Une cinquantaine de bassins de décantation sont implantés le long de l'autoroute A75 afin de récupérer hydrocarbures et huiles ainsi que les métaux lourds issues des eaux pluviales de la plateforme autoroutière. Il s'agit de vérifier l'appartenance des bassins de décantation à des périmètres de protection, et surtout de constituer un pollutogramme qui permettra, en cas de départ intempestif de polluant dans le milieu naturel, de prendre les mesures de sécurisation nécessaire pour les syndicats et collectivités concernés. C'est donc bien une gestion du risque pour la santé publique.

Phénomène de diffluence ou de mélange ? traçages Nord Larzac - Rosalie BOUNNE, PNRGC)

Dans le cadre de la protection et de la gestion de la ressource en eau le PNRGC poursuit activement la connaissance des aquifères karstiques sur son territoire. Sont mises en œuvre régulièrement des opérations de traçages afin de délimiter les bassins d'alimentation des sources. Récemment, lors d'un traçage, a été mise en évidence la restitution d'un traceur sur quatre exutoires.





11h00 - 12h15 **Arrêt dans le secteur du lac des rives**

Présentation de la problématique des lacs éphémères : exemple du lac des rives
Laurent DANNEVILLE PNRGC et Laurent Bruxelles, CNRS

Lors de précipitations exceptionnelles, des lacs se forment sur les causses et forment un véritable chevelu. Comment se forment ces lacs ? Comment perdurent-t-ils dans le temps ? Quel est le rôle de l'épikarst ?



L'observatoire du karst en Lodévois et Larzac
Arnaud LEBEUZE, Communauté de Communes du Lodévois Larzac, Vincent BAILLY-Comte, BRGM

12h15 Repas sur le terrain

Causse de Sauveterre

14h45 **Dolines ou Maar (Causse noir ou Sauveterre)** - Laurent BRUXELLES, CNRS

Des diatrèmes parmi les dolines, mise en place et évolution, les formations piégées et leur enseignement concernant la présence de couvertures sur les calcaires jurassiques : implications hydrogéologiques

15h00 **Point sublime, creusement des vallées** - Laurent BRUXELLES, CNRS

A partir de la fin du Miocène, l'incision des canyons modifie, puis entretient la propagation des réseaux spéléologiques. L'abaissement du niveau de base au sein des plateaux se traduit par le soutirage des couvertures et par leur transit souterrain, comme le révèle la stratigraphie des remplissages endo-karstiques.





Causse Méjean

15h45 **Résultats de l'étude hydrogéologique du Causse Méjean** - Vincent BAILLY-COMTE, BRGM, Yannick MANCHE, Parc national des Cévennes

Le point de départ : les traçages, les bassins d'alimentation des sources, les circulations souterraines ; risques de pollution de la ressource en eau ; réserves aquifères du causse Méjean.

Causse Rouge

17h15 **Arrêt au centre aquatique de Millau**

Schéma hydrogéologique interprétatif autour de Millau - Jacques RICARD (Comité Scientifique du PNRGC).

Forage du centre aquatique de Millau, coupes techniques et géologiques, hydraulique du forage, qualité des eaux - Stéphane RENIE Ex-HYDROINVEST ; Christophe SUBIAS, ANTEA ; Jacques RICARD Comité Scientifique du PNRGC.



20h repas au domaine de Saint Estève

Soirée : Apport de la plongée spéléologique à la connaissance karstique ; film « le mascaret de la Jonte »



Dimanche 15 juin 2025

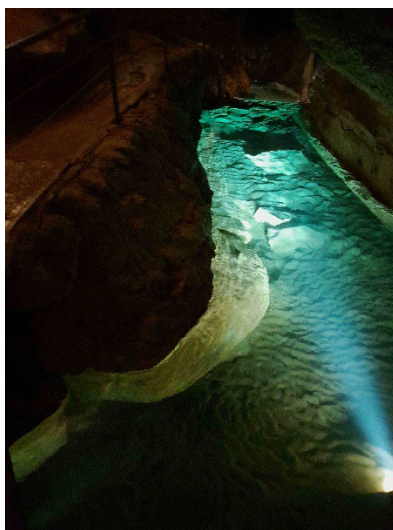
8h30 Départ du domaine de Saint Estève

9h00 -11h30 Les Canalettes du Larzac



12h Repas tiré du sac ou restaurant de la grotte de Labeil

14h00 - 15h30 Grotte de Labeil : archéologie, hydrogéologie et paléoclimat
<https://grotte-de-labeil.com/>





3 - Informations pratiques

3.1. Transport

En voiture : par A75 sortie Millau

En train : depuis Montpellier puis bus SNCF ou par Rodez (train de nuit) puis bus

En avion : aéroports de Montpellier ou de Rodez puis location voiture ou covoiturage

Dans le formulaire d'inscription il vous sera demandé de préciser vos heures d'arrivée et de départ, de façon à gérer les covoiturages potentiels, et les récupérations dans les gares ou aéroports.

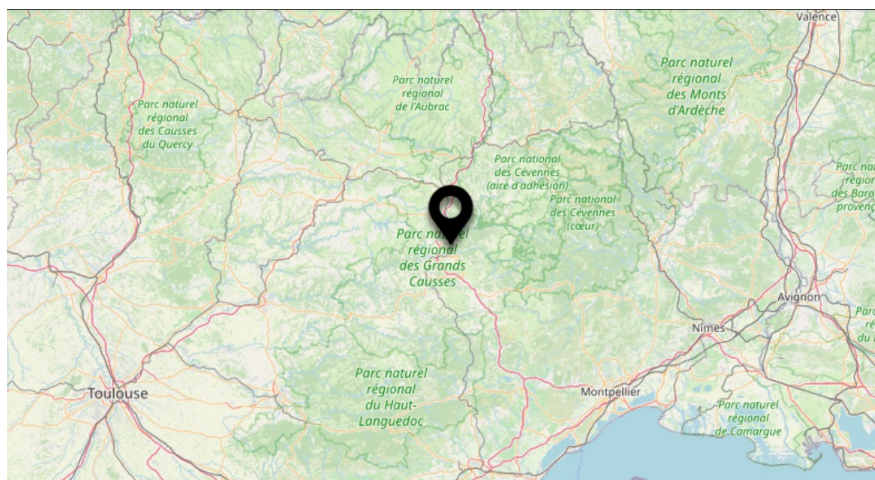
Une liste de participants sera communiquée mi-mai aux inscrits afin d'envisager des covoiturages pour se rendre aux journées.

Vendredi et samedi : Les déplacements seront assurés en bus.

Dimanche : Les déplacements se feront en covoiturage.

3.2. Hébergement

L'hébergement se fera au domaine de Saint Estève : <https://www.sejour-seminaire-aveyron.com/fr-fr/contact-et-accés>



Situé à proximité du centre-ville de Millau, le Domaine de Saint Estève est une résidence de tourisme alliant modernisme et confort dans un cadre de pleine nature. Sa situation face à la ville et au Viaduc en fait un lieu d'exception !

Les chalets locatifs sont équipés de 2 chambres à partager, salle d'eau et WC séparés, cuisine équipée et salle à manger, télévision, terrasse couverte et place de parking privative. Capacité d'accueil maximale de 4 à 5 personnes par chalet. Il y a la possibilité de 10 chambres individuelles dans les chalets, qui seront proposées par ordre d'inscription à ceux qui en souhaitent une.

Le linge de toilette et les produits d'accueil sont fournis.

Nous enverrons mi-mai une proposition de répartition par chalet que vous pourrez revoir en amont des journées.



3.3. Repas

Les petits-déjeuners se prendront à l'hébergement dans une salle de restaurant. Le prix est inclus dans les tarifs de nuitée.

Les déjeuners se feront sur le terrain ; ils sont prévus par les organisateurs. Le prix est inclus dans le tarif d'inscription (cf boutique).

Les dîners se prendront à l'hébergement dans une salle de restaurant. Le prix est inclus dans le tarif d'inscription (cf boutique).

Dans le formulaire d'inscription, merci de nous préciser les régimes spécifiques, intolérances, etc.

3.4. Tarifs d'inscription

L'inscription comprend :

- le livret-guide ;
- les repas du midi ;
- le déplacement en bus du vendredi et du samedi ;
- les dîners (selon la formule choisie) ;
- l'hébergement (selon la formule choisie) dans des chalets en chambre double, ou en chambre simple pour les premiers inscrits, seulement 10 chambres simples sont disponibles.

TARIF SEJOUR EN CHAMBRE DOUBLE	en € pour adhérents CFH/AHSP	en € pour non adhérents
2 jours/1 nuit/1 diner : arrivée vendredi matin - départ samedi après midi	170	180
2 jours/2 nuits/2 diners : arrivée vendredi matin - départ dimanche matin	250	260
2 jours/2 nuits/2 diners : arrivée jeudi soir-départ samedi après midi	250	260
2 jours/2 nuits/1 diner : arrivée tardive jeudi soir-départ samedi après midi	215	225
3 jours/3 nuits/3 diners : arrivée jeudi soir-départ dimanche matin	330	340
3 jours/3 nuits/2 diners : arrivée tardive jeudi soir-départ dimanche matin	295	305
4 jours/3 nuits/3 diners : arrivée jeudi soir-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	370	380
4 jours/3 nuits/2 diners : arrivée tardive jeudi soir-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	335	345
3 jours/2 nuits/2 diners : arrivée vendredi matin-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	290	300



TARIF SEJOUR EN CHAMBRE SIMPLE : 10 chambres simples disponibles affectées par ordre d'inscription	en € pour adhérents CFH/AHSP	en € pour non adhérents
2 jours/1 nuit/1 diner : arrivée vendredi matin - départ samedi après midi	200	210
2 jours/2 nuits/2 diners : arrivée vendredi matin - départ dimanche matin	310	320
2 jours/2 nuits/2 diners : arrivée jeudi soir-départ samedi après midi	310	320
2 jours/2 nuits/1 diner : arrivée tardive jeudi soir-départ samedi après midi	275	285
3 jours/3 nuits/3 diners : arrivée jeudi soir-départ dimanche matin	420	430
3 jours/3 nuits/2 diners : arrivée tardive jeudi soir-départ dimanche matin	385	395
4 jours/3 nuits/3 diners : arrivée jeudi soir-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	460	470
4 jours/3 nuits/2 diners : arrivée tardive jeudi soir-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	425	435
3 jours/2 nuits/2 diners : arrivée vendredi matin-départ dimanche matin avec excursion le dimanche	350	360

TARIF EXCURSION SANS HEBERGEMENT, NI REPAS LE SOIR	en € pour adhérents CFH/AHSP	en € pour non adhérents
vendredi	50	60
vendredi + samedi	90	100
vendredi + samedi + dimanche	130	140

TARIF DINER (pour participants sans hébergement souhaitant rester au dîner)	en € pour adhérents CFH/AHSP	en € pour non adhérents
dîner au centre d'hébergement	35	35

4 - Procédure d'inscription

- **Etape 1** : Compléter le [formulaire d'inscription en ligne](#)
- **Etape 2** : Effectuer les **formalités de paiement** :
 - Par virement bancaire : demander le RIB à : eloibush@outlook.fr ou laurence.chery@wanadoo.fr (indiquer le motif paiement dans le virement : votre nom et « excu grands causses juin 2025»)
 - Par chèque bancaire en le postant à notre trésorière (Bouchra El Oifi , 1 rue Jean de La Fontaine 33600 Pessac)
 - Par un bon de commande, merci de bien indiquer la ou les personne(s) inscrite(e), et le détail des prestations commandées. L'adresser par mail à l'adresse suivante : eloibush@outlook.fr
 - Par Carte bancaire, sur le site du [CFH](#) dans la rubrique "Boutique" (voir tutoriel en page suivante), **Merci de préférer le paiement par carte bancaire**
- **Etape 3** : **l'inscription est validée une fois la totalité du paiement reçu**

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE 10 mai 2025.

Merci d'effectuer le paiement **avant le 10 mai 2025.**



CONDITIONS D'ANNULATION

Les annulations sont possibles jusqu'au 10 mai 2025.

Après cette date il sera impossible de procéder à un remboursement.

Il faudra se rapprocher des organisateurs pour des conditions d'annulation exceptionnelles.

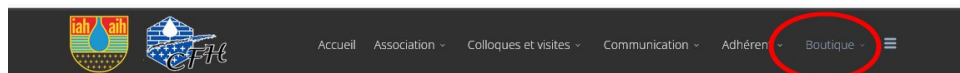
Pour tout renseignement pratique, merci de contacter :

Laurence Chery : 06 48 37 76 51 laurence.chery@wanadoo.fr

Pierre Marchet : 06 89 43 42 66 marchet@free.fr

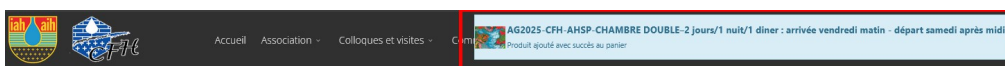
Tutoriel : Comment payer sa participation aux Journées

Aller sur la boutique CFH (www.cfh-aih.fr) et sélectionner la ou les options choisies





Un message s'affiche et disparaît au bout de quelques secondes



Cliquer sur l'icône à droite dans la barre de menu pour afficher le panier et terminer la commande

